

Décapant liquide AS



Informations techniques

Propriétés

- Décapant liquide universel
- Prêt à l'emploi
- Odeur faible
- Sans acides ni solution alcaline
- Basés sur des esters lentement évaporés
- Décapage délicat de substrats contenant des solvants

Domaine d'application

- Décapage par procédé de trempage dans un bain, fermé ou ouvert
- Procédé de brassage et aspersion, avec en plus possibilité de recourir aux ultrasons et au réchauffement
- Décapage de vernis 1K, vernis synthétiques, peintures à l'huile, à dispersion, peintures aux poudres et colles
- Sur tous les substrats résistant aux solvants
- Sur bois, métal, plastique
- Sur substrats minéraux (enduit, béton, pierre naturelle, etc.)
- Utilisable en intérieur comme en extérieur

Limites techniques

Ne convient pas aux : laques EP, DD, SH hautement réticulées ni aux laques 2K, aux revêtements bitumineux. Sur les surfaces plastiques, toujours tester la résistance aux solvants avant le travail.

Données techniques

Densité :	1,05 g/ml
Couleur :	incolore
Forme :	liquide
Odeur :	typique
Valeur pH à 20°C :	4 – 5
Point d'inflammation :	94°C
Teneur en COV (Suisse) :	0 %
Temp. mini. de travail :	10°C
Lagerung / DDM :	au frais et hors de gel dans le récipient d'origine fermé : au moins 24 mois
Pollution de l'eau :	CPE 1
Récipient :	6 l, 30 l
N° d'article :	1181

Utilisation

Le décapant liquide AS est idéal pour les procédés de trempage en bain de décapage pour petites et grosses pièces.

Le décapant liquide AS convient au décapage de laques 1K, de vernis synthétiques, peintures à l'huile, peinture à dispersion, peinture aux poudres et colles sur de nombreux substrats résistants aux solvants.

Avant de commencer le travail, vérifiez toujours sur une surface de test la bonne résistance aux solvants du substrat, surtout dans le cas des plastiques.

L'utilisation du décapant liquide AS suit toujours des conseils spécialisés et la création de surfaces de test.

Selon le domaine d'utilisation, le décapant liquide AS peut être mis en œuvre avec une température liquide de bain de 20° à 70°C maxi. **Il ne faut pas dépasser une température de liquide de 70°C. Il faut tenir compte de l'échauffement supplémentaire du liquide sous l'influence des ultrasons.**

Les quantités de décapant liquide AS consommé dans les bains de décapage seront tout simplement remplacées. Si la durée de décapage double en cours de processus, il est conseillé de remplacer complètement le décapant liquide AS.

Avant la poursuite du traitement, il faut nettoyer les pièces décapées pour retirer les restes de peinture en fonction des opérations ultérieures. On peut également repousser à l'aide d'un pinceau, d'une spatule ou d'un grattoir les couches de revêtement dissoutes. Les surfaces décapées peuvent enfin être lavées avec le concentré de nettoyage intensif UltraFix (1:4 dilution dans l'eau), ceci renforcera l'efficacité du décapage ou du nettoyage.

Consommation : la consommation dépend de l'épaisseur totale de la couche de peinture ou de vernis à décaper ainsi que des propriétés absorbantes ou non du substrat. Comme les possibilités d'utilisation différentes du décapant liquide AS sont nombreuses, il n'est pas possible de donner des valeurs générales de consommation et c'est le client qui devra le déterminer individuellement par des essais.

Élimination

Il faut éviter de rejeter ces déchets dans la nature ou de les laisser s'introduire dans des canalisations. Il faudra toujours clarifier la situation avec les autorités locales avant de commencer le travail. Les restes de produits, boues de peinture et eaux usées seront éliminées conformément aux dispositions officielles de l'administration.

Mention de danger

La fiche de données de sécurité actuelle, qui est disponible sous www.duratec.ch au téléchargement fait foi. Généralités : porter toujours des vêtements de protection, des gants de protection, une protection des yeux et du visage.

Toutes les données contenues dans ces informations techniques sont basées sur l'expérience pratique. L'applicabilité générale est exclue en raison des différentes conditions pratiques. Des tests propres doivent être effectués. Les éditions précédentes perdent leur validité avec la publication de ces informations techniques. État : 09.04.2020